

[Communiqués](#)

## **Air Canada se retire du soutien financier consenti par le gouvernement du Canada alors que la relance de l'industrie se poursuit**

MONTRÉAL, le 19 nov. 2021 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'en raison de l'amélioration de sa situation de trésorerie et de sa reprise en cours à la suite de la pandémie, elle se retire du soutien financier consenti par le gouvernement du Canada pour l'avenir. Le programme de soutien, annoncé en avril 2021, a permis au transporteur d'avoir accès à des prêts portant intérêt de 5,375 milliards de dollars par le biais de plusieurs facilités de crédit distinctes. Jusqu'à présent, Air Canada n'a eu recours qu'à la facilité destinée uniquement au remboursement aux clients de billets non remboursables, alors que toutes les autres facilités, totalisant 3,975 milliards de dollars, sont demeurées inutilisées.

« La reprise d'Air Canada à la suite de la COVID-19 se poursuit. Nous rappelons des employés, nous ajoutons de nouvelles liaisons à notre réseau, nous revoions des fréquences à la hausse, nous rétablissons des services et, au trimestre dernier, nous avons conclu un financement de 7,1 milliards de dollars, a déclaré Michael Rousseau, président et chef de la direction. Aujourd'hui, autre signe concluant de nos progrès, nous annonçons notre retrait des principales dispositions de financement de l'accord de soutien que nous avons conclu avec le gouvernement du Canada, pour ce qui est des facilités de 3,975 milliards de dollars auxquelles nous n'avons pas eu recours et qui demeurent inutilisées. »

« Nous sommes profondément reconnaissants du soutien offert par le gouvernement du Canada, qui nous a permis de demeurer sur un pied d'égalité avec les autres transporteurs à un moment où les gouvernements du monde entier, conscients de l'importance du transport aérien pour leur économie, aidaient également leurs transporteurs nationaux à faire face au ralentissement sans précédent causé par la COVID-19. En plus de nous aider à préserver des milliers d'emplois et d'options de voyage pour les Canadiens, l'aide offerte à Air Canada nous a surtout procuré une protection supplémentaire qui nous a permis de conclure des transactions de financement visant des liquidités additionnelles pour traverser la pandémie et de nous donner des ressources suffisantes pour livrer une concurrence efficace sur le marché après la pandémie. »

### **Contexte**

L'accord de soutien intervenu entre Air Canada et le gouvernement, aux termes du Crédit d'urgence pour les grands employeurs, prévoyait l'accès à des prêts portant intérêt d'un maximum de 5,375 milliards de dollars ainsi qu'à 500 millions de dollars tirés d'un placement d'actions, pour un total de 5,875 milliards de dollars de liquidités. L'accord de soutien comportait plusieurs éléments, notamment :

- Une facilité renouvelable garantie de 1,5 milliard de dollars et trois facilités de crédit renouvelables et non garanties distinctes de 825 millions de dollars. Aucune somme n'a été prélevée sur ces facilités de 3,975 milliards de dollars disponibles et, conformément aux modalités de son accord avec le gouvernement, Air Canada avait le droit de mettre fin à ces facilités à tout moment sans pénalité, et elle s'est prévaluée de ce droit.
- Une facilité non garantie de 1,4 milliard de dollars destinée uniquement au remboursement de billets non remboursables aux clients. Environ 58 pour cent des clients admissibles ont demandé un remboursement, y compris ceux qui n'étaient pas couverts par la facilité gouvernementale. Les autres clients ont volontairement conservé des crédits pour des vols futurs auprès du transporteur. À ce jour, Air Canada a eu accès à environ 1,2 milliard de dollars sur la facilité, les fonds ayant été versés directement aux clients. La somme utilisée pour le remboursement des billets non remboursables sera remboursée par Air Canada, majorée d'intérêts payés trimestriellement, conformément aux modalités de l'accord conclu par Air Canada.
- Le gouvernement a acheté des actions ordinaires d'Air Canada d'une valeur de 500 millions de dollars au prix de 23,18 \$ par action, soit environ 6 pour cent du flottant actuel, et il détient toujours ces actions.
- Air Canada a également émis à l'intention du gouvernement environ 14,6 millions de bons de souscription d'une durée de 10 ans visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions d'Air Canada, au prix d'environ 27,27 \$ par action. À la résiliation des facilités de crédit d'exploitation, la moitié de ces bons de souscription, dont les droits ne sont pas encore acquis par le gouvernement, ont été immédiatement annulés. Sous réserve de l'approbation de la TSX, Air Canada entend racheter aux fins d'annulation la tranche restante des bons de souscription dont les droits sont acquis, conformément à leurs modalités, à leur juste valeur marchande.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Air Canada a réalisé une série de transactions de financement ayant généré un produit brut d'environ 7,1 milliards de dollars. Ces transactions de financement ont fourni des liquidités substantielles à Air Canada et ont entraîné le report des échéances des dettes presque jusqu'à la fin de la décennie. Lors de la publication de ses résultats du

troisième trimestre, le 2 novembre 2021, Air Canada a déclaré qu'au 30 septembre 2021, ses liquidités non soumises à restrictions s'élevaient à environ 14,4 milliards de dollars et se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de placements à court et à long terme d'environ 9,5 milliards de dollars, et environ 4,9 milliards de dollars pouvant être prélevés sur les facilités de crédit, en tenant compte des facilités inutilisées de 3,975 milliards de dollars consenties par le gouvernement qui sont annulées conformément à l'annonce d'aujourd'hui.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.*

*Comme, par définition, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes, ils sont soumis à d'importants risques et incertitudes. La réalisation des énoncés prospectifs reste assujettie, notamment, à la survenance possible d'événements externes ou à l'incertitude qui caractérise le secteur où évolue Air Canada. Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, entre autres ceux dont il est fait mention ci-après.*

*Air Canada, tout comme l'industrie mondiale du transport aérien, continue de faire face à une baisse prononcée du trafic en regard de l'exercice 2019 et à un déclin correspondant de ses revenus et de ses flux de trésorerie en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de déplacements imposées dans de nombreux pays. Malgré une certaine amélioration, la demande de voyages demeure difficile à déterminer étant donné l'évolution des restrictions imposées par les gouvernements de par le monde et la sévérité des restrictions qui n'ont commencé à s'assouplir que récemment au Canada. Air Canada ne peut prévoir ni toutes les répercussions ni le moment où la situation pourrait s'améliorer. La Société suit de très près la situation et prendra les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Ces mesures dépendront de divers facteurs, parmi lesquels l'évolution de l'épidémie, la disponibilité et l'efficacité de tests de dépistage rapides, de vaccins et de traitements contre le virus, les mesures prises par les gouvernements et la réaction des passagers, la complexité associée au redémarrage d'un secteur dont les nombreuses parties prenantes doivent agir de façon coordonnée, ainsi que le moment et l'ampleur de la reprise des voyages internationaux et des voyages d'affaires, qui sont des segments de marché cruciaux pour Air Canada, aucun de ces facteurs ne pouvant être prédit avec certitude.*

*D'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs, notamment la conjoncture économique et le contexte géopolitique, la capacité d'Air Canada de dégager ou de maintenir une rentabilité nette, l'état du secteur et du marché ainsi que le contexte influant sur la demande, la capacité d'Air Canada de rembourser ses dettes et de conserver ou d'accroître la liquidité, la concurrence, les cours de l'énergie, la dépendance d'Air Canada à l'égard des technologies, les risques liés à la cybersécurité, la capacité d'Air Canada de mettre en œuvre efficacement des initiatives stratégiques opportunes et d'autres initiatives importantes (notamment la faculté d'Air Canada de gérer les charges d'exploitation), les autres épidémies, les attentats terroristes, les conflits armés, la dépendance d'Air Canada envers les fournisseurs clés, les pertes par sinistre, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, la capacité d'Air Canada d'exploiter avec succès son programme de fidélité transformé, les changements climatiques et les facteurs liés à l'environnement (dont les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels, et des facteurs d'origine humaine), les interruptions de service, la dépendance d'Air Canada envers les transporteurs régionaux et autres, la capacité d'Air Canada de préserver et de faire croître sa marque, les relations de travail et les coûts connexes, la dépendance d'Air Canada envers des partenaires Star Alliance<sup>MD</sup> et des coentreprises, les limites imposées aux termes de clauses restrictives, les litiges actuels et éventuels avec des tiers, les taux de change, les risques liés de manière générale à l'immobilisation au sol de certains types d'avions, les régimes de retraite, la capacité d'Air Canada de recruter et de conserver du personnel qualifié, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le dossier d'information publique d'Air Canada qui peut être consulté à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), notamment à la rubrique 17, Facteurs de risque, du rapport de gestion de 2020 d'Air Canada et à la rubrique 14, Facteurs de risque, du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 d'Air Canada. Les énoncés prospectifs contenus ou intégrés par renvoi dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date de ce communiqué (ou à la date précisée de leur formulation) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.*

### **À propos d'Air Canada**

Air Canada est la plus grande société aérienne du Canada à offrir des services intérieurs et internationaux. En 2019, le transporteur national du Canada comptait parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes dans le monde. Membre cofondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement mondial de transporteurs aériens, Air Canada est la seule société aérienne d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax. Air Canada a par ailleurs été proclamée meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord par la revue *Global Traveler* pour la deuxième année de suite en 2020. En janvier 2021, elle s'est vu conférer par l'APEX la certification de niveau diamant pour son programme de biosécurité Air Canada SoinPropre+, créé pour gérer la COVID-19. C'est la seule société aérienne au Canada à atteindre l'échelon le plus élevé de l'APEX. Air Canada s'est donné un objectif de carboneutralité de toutes ses activités à l'échelle mondiale d'ici 2050. Pour de plus amples renseignements, consultez [aircanada.com/medias](https://aircanada.com/medias), suivez Air Canada sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#), et joignez-vous à Air Canada sur [Facebook](#).

**Internet :** [aircanada.com/medias](https://aircanada.com/medias)

**Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles d'Air Canada :** [aircanada.com](https://aircanada.com)

**À l'intention des médias :**

[Photos](#)

[Vidéos](#)

[Images en vrac](#)

[Articles](#)

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: [media@aircanada.ca](mailto:media@aircanada.ca)

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

